



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Catalogue Bisannuelles 2026

Lycée de l'Horticulture et du Paysage
Les Perrières - BP 99 - 71700 TOURNUS
Tél : 03 85 32 26 00
Mèl : lpa.tournus@educagri.fr
Site internet : <http://epl-tournus.educagri.fr>



EXPLOITATION HORTICOLE

Les Perrières - BP 99 - 71700 TOURNUS

Téléphone : 06 31 05 94 80 - Télécopie : 03 85 32 17 34 - mail : gaetan.lebrun@educagri.fr

Coordonnées client

NOM :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

N° tel :

**Commande à passer
avant le 20 mars 2026
par mail gaetan.lebrun@educagri.fr**

Date souhaitée de retrait de la commande :

Bon de Commande Bisannuelles

VARIETES	Ø	QUANTITE SOUHAITEE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
PENSEES (NPK*)				
Pensée XL INSPIRE MIX	Ø 8			
Pensée M SAN FERROIS MIX	Ø 8			
VIOLAS (NPK*)				
Viola Cornuta BELLA MINI MIX	Ø 8			
AUTRES (NPK*)				
Giroflée bedder Jaune d'or Golden Yellow (Voltz)	Ø 8			
Giroflée bedder orange(Voltz)	Ø 8			
Giroflée bedder scarlet écarlate (Voltz)	Ø 8			
Monnaie du pape violette (Lunaire) (NPK)	Ø 8			
Myosotis snowsylva (blanc) (Voltz)	Ø 8			
Myosotis bleu (bluesylva) (NPK)	Ø 8			
Pâquerette HABANERA blanc (NPK)	Ø 8			
Pâquerette TASSO rouge (NPK)	Ø 8			
Primevère CRESCENDO MIX (NPK)	Ø 10			
TOTAL GÉNÉRAL				

*détail des variétés VOLTZ : <https://www.graines-voltz.com>

NPK : <http://www.npk-distribution.com/pdf/Catalogues/Catalogue%20Graines%202023.pdf>

Tarifs Particuliers Bisannuelles en Godets

<u>Désignation</u>	<u>Diamètre</u>	<u>Prix TTC à l'unité</u>	<u>Prix TTC à la dizaine</u>	<u>Prix TTC à la centaine</u>	<u>Prix TTC au mille</u>
Giroflée	Ø 8	0,85 €	0,82 €	0,80 €	0,80 €
Monnaie du pape	Ø 8	0,85 €	0,82 €	0,80 €	0,80 €
Myosotis	Ø 8	0,85 €	0,82 €	0,80 €	0,80€
Pâquerette	Ø 8	0,85 €	0,82 €	0,80 €	0,80 €
Pensée	Ø 8	0,85 €	0,82 €	0,80€	0,80 €
Primevère	Ø 10	2,00 €	1,80€	1,75 €	1,75 €
Viola	Ø 8	0,85 €	0,82 €	0,80 €	0,80€

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE L'EXPLOITATION HORTICOLE

Article 1 : Toute commande de végétaux implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente. Tout autre document que les présentes conditions générales de vente et notamment catalogues, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle.

Article 2 : Les marchandises sont fournies aux prix en vigueur au moment de la passation de la commande exprimés en euros. Les prix s'entendent nets, transport et emballages non compris, hors taxes. TVA au taux en vigueur en sus. Les prix sont votés chaque année au Conseil d'administration d'avril et de juin de l'année en cours.

Article 3 : Les commandes peuvent être passées par tout moyen (courrier, fax, email, téléphone...) par le client. Par commande, il faut entendre tout ordre portant sur les produits du directeur d'exploitation, et accepté par écrit par ce dernier.

Les commandes ne sont définitives qu'après confirmation écrite ou orale par le directeur d'exploitation, sauf acceptation contraire écrite ou oral du directeur d'exploitation.

Toute demande de modification de la composition ou du volume d'une commande ne pourra être prise en compte par le directeur d'exploitation, que si la demande est faite par écrit ou oral. Si le directeur d'exploitation accepte la modification de la commande, il sera délié des délais convenus pour son exécution.

Article 4 : La responsabilité morale et du directeur d'exploitation ne peuvent être engagée en cas d'échec de culture. Une confirmation de commande ne constitue pas un engagement de fournir tous les produits, une réduction partielle ou totale pourra être appliquée en cas d'accidents de culture quelle qu'en soit l'origine ou la nature.

Article 5 : La livraison s'effectue conformément à la commande soit par la remise directe du produit à l'acheteur, soit par simple avis de mise à disposition, soit par délivrance à un transporteur dans les locaux du vendeur.

Le directeur d'exploitation s'efforce de respecter les délais de livraison qu'il indique à l'acceptation de la commande, et à exécuter les commandes, sauf cas de force majeure. Tout retard par rapport aux délais indicatifs de livraison initialement prévus, ne saurait justifier une résolution de la commande passée par l'acheteur, ni donner lieu à aucune pénalité ou indemnité. Les marchandises sont réputées prises sur notre exploitation horticole.

Les risques sont transférés à l'acheteur dès la sortie de l'exploitation Horticole du lycée de Tournus. Les marchandises sont transportées, même en cas de livraison franco, aux risques et périls de l'acheteur, auquel il appartient en cas d'avaries ou de manquant de faire toutes constatations nécessaires et de confirmer ses réserves par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec avis de réception auprès du transporteur dans les trois jours qui suivent la réception des marchandises.

Article 6 : Les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré au produit commandé, doivent être formulées par écrit dans les 48 heures de l'arrivée des produits.

Aucun retour de marchandises ne pourra être effectué par l'acheteur sans l'accord préalable exprès et écrit du directeur d'exploitation du lycée horticole de Tournus. Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge de l'acquéreur.

L'acheteur ne pourra prétendre à une quelconque indemnité ou à la résolution de la commande.

Article 7 : le règlement s'effectue à réception de la facture pour les clients habituels ou nouveaux.

En cas de retard de paiement de toute facture venue à échéance, L'agent comptable du Lycée Horticole de Tournus en lien avec le directeur/trice de l'EPLFPA pourra suspendre toutes les commandes ou livraisons en cours ou à venir. Toute somme non payée à réception de la facture entraîne de plein droit l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal majoré de 7 points, outre les frais forfaitaires prévus par les textes en vigueur.

Article 8 : Tous différends relatifs à la conclusion, à l'interprétation ou à l'exécution de présentes conditions générales de vente et les ventes qu'elles régissent seront portés devant le Tribunal Administratif de DIJON 21000 22 rue d'Assas BP 61616 21016 Dijon Cedex, France quel que soit le lieu de livraison ou même en cas de demande incidente, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeur.

Conditions générales de vente votées et approuvées lors du conseil d'administration du 11/04/2017